

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le 12 juin 2018, à 20h00, à l'Hôtel de ville, située au 2627, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton. Sont présents, sous la présidence de Monsieur le maire Denis Ranger, les membres du conseil suivants : Denis Pouliot, Maryse Lanthier, Danic Thauvette, Éric Dufresne, Shawn Campbell et Patricia Domingos, tous formant quorum. Le directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

18-06-01 **Adoption de l'ordre du jour.**

Monsieur le Maire fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par le conseiller Shawn Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

18-06-02 **Approbation du procès-verbal.**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2018 a été remise à chaque membre du Conseil au moins 72 heures avant la présente séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

Il est proposé par le conseiller Éric Dufresne et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2018 soit approuvé tel que présenté.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT.**

Je soussigné, certifie par les présentes que la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois de mai 2018 et approuvées par le conseil municipal.

---

Directeur général et secrétaire-trésorier

18-06-03 **Approbation des comptes payés et à payer**

Il est proposé par la conseillère Patricia Domingos et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver et de payer les comptes fournisseurs et la paye des employés selon la liste 2018-06-12.

**Points d'information générale.**

Le directeur général et secrétaire-trésorier explique aux membres du Conseil et à l'assistance les points d'information reçue au cours du mois de mai 2018.

18-06-04 **Don au club multisports Val-des-Prés.**

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don de 200.00\$ au club multisports Val-des-Prés.

18-06-05

**Approbation du devis pour la fourniture d'un camion citerne neuf.**

CONSIDÉRANT QU'un comité formé d'élus et du directeur du Service des incendies a été mis sur pied pour étudier les différents scénarios afin de préparer un devis pour la fourniture d'un camion citerne neuf;

CONSIDÉRANT QUE deux scénarios ont été retenus, soit un camion avec cabine simple à deux portes et un scénario avec cabine double à quatre portes;

CONSIDÉRANT QUE l'association des pompiers de Sainte-Justine-de-Newton et le directeur du Service des incendies proposent au conseil municipal de défrayer la différence entre une cabine simple et une cabine double, soit un montant évalué à 10,000.00\$;

CONSIDÉRANT QU'une entente écrite entre l'Association et la Municipalité stipulant les conditions ci-dessus énumérées devra être signée, sous peine de nullité de la présente résolution;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, Denis Perrier, soit autorisé à signer ladite entente au nom de la Municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Pouliot que le conseil municipal approuve le devis technique pour la fourniture d'un camion citerne neuf, quatre portes, avec transmission automatique, sans pompe, d'une capacité de 2,500 gallons et d'une longueur approximative de 33 pieds, pour le Service des incendies de la Municipalité.

Monsieur le Maire demande le vote sur cette proposition :

Messieurs les conseillers Denis Pouliot et Éric Dufresne ainsi que la conseillère Maryse Lanthier votent pour la proposition et les conseillers Danic Thauvette et Shawn Campbell ainsi que la conseillère Patricia Domingos votent contre. Devant l'égalité des votes Monsieur le Maire exerce son droit de vote et vote en faveur de la proposition.

EN CONSÉQUENCE, la résolution est adoptée sur division, à quatre voix contre trois.

Cette résolution abroge la résolution numéro 18-03-06.

18-06-06

**Demande de soumissions pour la fourniture d'un camion citerne neuf.**

Il est proposé par le conseiller Éric Dufresne et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à demander des soumissions publiques par l'intermédiaire du S.E.A.O. pour la fourniture d'un camion citerne neuf pour le Service des incendies de la Municipalité. Le tout selon le devis préparé par le directeur du Service des incendies et approuvé par le conseil municipal. Les soumissions seront considérées à la séance ordinaire du 14 août 2018.

18-06-07

**Octroi de la soumission pour la collecte des matières organiques.**

Il est proposé par le conseiller Danic Thauvette et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Robert Daoust & Fils Inc. pour la cueillette, le transport et la disposition des matières organiques pour la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 31 décembre 2019 au montant de 35,238.87\$, taxes en sus, avec possibilité de reconduction pour les années 2020 et 2021, sa soumission étant la plus basse des soumissions reçues.

18-06-08 **Engagement des monitrices.**

Il est proposé par la conseillère Patricia Domingos et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher Jade Berthiaume et Pascale Véronneau comme monitrices à temps plein pour le camp de jour et Laurianne Thauvette et Jacob Gareau, comme moniteur et monitrice à temps partiel.

**Offre de services supplémentaires pour le glissement de terrain du rang 7.**

Dossier reportée à la prochaine séance.

**Programme d'installation de luminaires au DEL.**

Dossier reportée à la prochaine séance.

18-06-09 **Demande de dérogation mineure de Madame Marie De Repentigny.**

CONSIDÉRANT QUE Madame Marie De Repentigny a fait l'acquisition de la maison sise au 1452, rue du Domaine-des-Pins, lot 2 398 305;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'émission d'un certificat de localisation préparé par l'arpenteur géomètre Jean-Claude Fontaine, il appert que la marge arrière est de 5,2 mètres alors que le règlement de zonage de la municipalité exige une marge arrière de 9 mètres;

CONSIDÉRANT QUE Madame De Repentigny demande à la municipalité une dérogation mineure afin de régulariser cette situation;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme considère que le fait d'accorder cette dérogation mineure ne nuirait pas au voisin immédiat;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif recommande à la municipalité d'accorder cette dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une dérogation mineure à Madame. Marie De Repentigny afin d'autoriser une marge arrière de 5,2 mètres pour sa maison située sur le lot 2 398 305.

18-06-10 **Demande de dérogation mineure de Monsieur Bernard Cnudde et Madame Marie-Josée Bédard.**

CONSIDÉRANT QUE Madame Marie-Josée Bédard et Monsieur Bernard Cnudde ont construit une écurie sur le lot 5 965 547, au 3112, 7<sup>e</sup> rang;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'émission d'un certificat de localisation préparé par la firme d'arpenteur géomètre Arsenault Bourbonnais Inc., il appert que la marge latérale de l'écurie est de 0,51 mètre alors que le règlement de zonage municipal exige une marge latérale de 15 mètres;

CONSIDÉRANT QUE Madame Bédard et Monsieur Cnudde demande à la municipalité une dérogation mineure afin de régulariser cette situation;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme considère que le fait d'accorder cette dérogation mineure ne nuirait pas au voisin immédiat et respecterait les objectifs du plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif recommande à la municipalité d'accorder cette dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Danic Thauvette et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une dérogation mineure à Madame. Marie-Josée Bédard et Monsieur Bernanrd Cnudde afin d'autoriser une marge latérale de 0,51 mètre pour une écurie située sur le lot 5 965 547.

18-06-11 **Appui à la MRC de Vaudreuil-Soulanges, bureau d'aide juridique.**

CONSIDÉRANT QUE le bureau d'aide juridique de Vaudreuil-Dorion a fermé ses portes en novembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges, par sa résolution numéro 18-05-23-27, revendique la fermeture du bureau d'aide juridique de Vaudreuil-Dorion et demande la réouverture au conseil d'administration du Centre Régional d'aide juridique de la Rive-Sud;

CONSIDÉRANT QUE par cette même résolution la MRC de Vaudreuil-Soulanges demande au Centre Régional d'aide juridique de la Rive-Sud de nommer un représentant du territoire de Vaudreuil-Soulanges sur son conseil d'administration;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Patricia Domingos et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine-de-Newton appuie la résolution numéro 18-05-23-27 de la MRC de Vaudreuil-Soulanges concernant le rétablissement du service d'aide juridique sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges.

18-06-12 **Adoption de la nouvelle politique de capitalisation.**

Il est proposé par le conseiller Danic Thauvette et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la nouvelle politique de capitalisation proposée par le secrétaire-trésorier et d'autoriser le maire et le secrétaire-trésorier à signer ladite politique.

**Dépôt du rapport financier 2017.**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, en commente les points principaux et répond aux questions. Il est ensuite proposé par le conseiller Shawn Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à transmettre copie dudit rapport financier au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

**Rapport du maire sur la situation financière.**

Conformément à la Loi 122, il est fait, par le Maire, lecture du rapport sur la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2017. Ce rapport sera transmis à chaque adresse civique de la Municipalité aussitôt que possible.

**Période des questions de l'assistance.**

Les personnes présentes dans l'assistance posent des questions en rapport avec les points à l'ordre du jour.

18-06-13 **Ajournement de la séance.**

Il est proposé par le conseiller Éric Dufresne et résolu à l'unanimité des conseillers d'ajourner la présente séance au mercredi 20 juin 2018, à vingt heures.

18-06-14 **Levée de la séance.**

À vingt et une heures cinq (21h05) l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Éric Dufresne et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit levée.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

Je, Denis Ranger, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Maire

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le 20 juin 2018, à 20h00, à l'Hôtel de ville, située au 2627, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton. Sont présents, sous la présidence de Monsieur le maire Denis Ranger, les membres du conseil suivants : Denis Pouliot, Maryse Lanthier, Shawn Campbell et Patricia Domingos, tous formant quorum en l'absence des conseillers Danic Thauvette et Éric Dufresne. Le directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

18-06-15 **Adoption de l'ordre du jour.**

Monsieur le Maire fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par la conseillère Patricia Domingos et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Programme d'installation de luminaires au DEL.**

Dossier reportée à la prochaine séance.

**Offre de services supplémentaires pour le glissement de terrain du rang 7.**

Dossier reportée à la prochaine séance.

18-06-16 **Demande de soumissions pour la fourniture de bacs pour résidus ultimes.**

Il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à demander des soumissions sur invitation pour la fourniture de bacs roulants pour la collecte des résidus ultimes.

**Période des questions de l'assistance.**

Les personnes présentes dans l'assistance posent des questions en rapport avec les points à l'ordre du jour.

18-06-17 **Levée de la séance.**

À vingt et une heures dix (21h10) l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Patricia Domingos et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit levée.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

Je, Denis Ranger, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Maire